

# CAP EH Export / CAP+ EH Export

Fiche descriptive – Novembre 2011  
Document non contractuel



<b>A qui s'adresse CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	A tous les assurés d'Euler Hermes France disposant d'un volet Export dans leur contrat, quelle que soit leur localisation géographique (sauf factors et excess).
<b>Sur qui porte la garantie CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	Sur les acheteurs étrangers situés dans la liste des pays figurant dans le barème et ayant au moins 24 mois d'existence.
<b>Quelle couverture apporte CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	La garantie CAP EH Export / CAP+ EH Export couvre le risque de non-paiement d'une créance par un acheteur éligible.
<b>Comment souscrire CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	L'avenant CAP EH Export / CAP+EH Export complète l'avenant CAP EH/CAP + EH. • Les assurés éligibles bénéficiant déjà d'un avenant CAP Export / CAP+ Export ou d'un avenant CAP EH / CAP+ EH bénéficient automatiquement de l'avenant CAP EH Export /CAP+ EH Export. Pour eux, la demande d'une garantie CAP EH Export / CAP+ EH Export vaut souscription de l'avenant CAP EH Export / CAP+ EH Export. • Pour les assurés non titulaires d'un de ces avenants, il suffit de remplir le formulaire de souscription CAP EH / CAP+ EH et CAP EH Export / CAP EH Export et l'autorisation de prélèvement automatique, puis de retourner ces deux documents signés à Euler Hermes France.
<b>Comment demander une garantie CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	Chaque demande de garantie CAP EH Export / CAP+ EH Export doit être formulée individuellement pour chacun de vos acheteurs via nos services en ligne EOLIS. Les demandes de garantie CAP EH Export doivent être précédées d'une demande de garantie primaire. Les garanties peuvent être consultées à tout moment sur EOLIS avec le login de votre contrat initial.
<b>Comment fonctionne CAP EH Export / CAP+ EH Export ?</b>	<u>Fonctionnement de la garantie CAP EH Export :</u> • Elle peut être demandée sur votre acheteur si vous disposez déjà d'une garantie primaire et désirez obtenir une garantie additionnelle inférieure ou égale à votre garantie primaire. Elle est au maximum égale à la garantie primaire accordée par Euler Hermes France. <u>Fonctionnement de la garantie CAP+ EH Export:</u> • Elle peut être demandée sur votre acheteur si le doublement de la garantie primaire ne suffit pas ou si vous n'avez pas de garantie primaire. Elle est au maximum égale au plafond applicable en fonction du pays de l'acheteur (voir barème).  Les garanties CAP EH Export et CAP+ EH Export ne se cumulent pas. Elles ont une durée de 90 jours calendaires et sont tacitement reconduites par périodes de 90 jours calendaires.
<b>Quelles sont les modalités d'indemnisation ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une seule Demande d'Intervention Contentieuse (DIC) doit être envoyée pour les garanties primaires et CAP EH Export / CAP+ EH Export. Le délai d'envoi de la DIC reste le même que celui prévu à votre contrat.</li><li>• La quotité de la garantie CAP EH Export est identique à celle prévue à votre contrat.</li><li>• La quotité de la garantie CAP+ EH Export est inférieure de 20 (vingt) points à la quotité d'indemnisation prévue à votre contrat.</li><li>• Une franchise spécifique s'applique aux créances CAP+ EH Export.</li></ul>
<b>Quel est le prix des garanties ?</b>	La prime est calculée sur la base d'un taux trimestriel appliqué à l'encours maximum garanti. Ce taux trimestriel est fixé en fonction de la tarification de votre contrat applicable à l'export.
<b>Mode de paiement</b>	Prélèvement automatique

# Fonctionnement des garanties : exemples

Votre besoin : 50

GP : 25

CAP EH Export : 25

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 50 KEUR.

Vous disposez déjà d'une garantie primaire (« GP ») de 25 KEUR.

**Vous pouvez la compléter avec une garantie CAP EH Export de 25 KEUR.**

Votre besoin : 80

GP : 25

**CAP+ EH Export : 55**  
si le pays de l'acheteur est plafonné à 100, sinon 50.

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 80 KEUR.

Vous disposez déjà d'une garantie primaire (« GP ») de 25 KEUR.

**Vous pouvez la compléter avec une garantie CAP+ EH Export de 55 KEUR si le pays de l'acheteur est plafonné à 100 KEUR, sinon 50 KEUR.**

Votre besoin : 120

**CAP+ EH Export : 50 ou 100 selon le pays de l'acheteur**

Vous avez besoin d'une garantie à hauteur de 120 KEUR.

Vous ne disposez pas de garantie primaire.

**Vous pouvez demander au maximum une garantie CAP+ EH Export de 50 ou 100 KEUR selon le pays de l'acheteur.**

Votre besoin : 50

GP : 25

CAP EH Export : 25



Votre besoin passe à 80

GP : 25

**CAP+ EH Export : 55**  
si le pays de l'acheteur est plafonné à 100, sinon 50.

Vous disposez déjà d'une garantie primaire (« GP ») de 25 KEUR et d'une garantie CAP EH Export de 25 KEUR.


Votre besoin de garantie passe à 80 KEUR.

**Vous pouvez demander une garantie CAP+ EH Export de 55 KEUR si le pays de l'acheteur est plafonné à 100 KEUR, sinon 50 KEUR.**

Si elle est accordée, la garantie CAP+ EH Export se substitue à la garantie CAP EH Export.

[www.eulerhermes.fr](http://www.eulerhermes.fr)

Euler Hermes France  
1, place des Saisons – 92048 Paris La Défense Cedex  
Tél. + 33 1 84 11 50 50  
Fax + 33 1 84 11 50 17  
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 90 330 400 EUR  
RCS Nanterre B 348 920 596  
Entreprise régie par le Code des Assurances

Membre d'Allianz 

Pour en savoir plus,  
contactez votre courtier / mandataire.



Accueil & Services est également  
à votre disposition au 01 84 11 50 54.